Mantes-la- ville : Abdelaziz El Jaouhari à l'origine du fichier des musulmans ?

14/09/2016 à 21h40

Selon une information du Parisien, mardi dernier, une perquisition a eu lieu dans les locaux de l'Association des musulmans de Mantes-Sud (AMMS), dans le cadre de l' « affaire du fichier », et trois membres, dont son président, Abdelaziz El Jaouhari, auraient été placés en garde à vue avant d'être remis en liberté plus tard dans la journée. Le contenu de l'article est démenti par le principal concerné.

Il y a quelques mois, un courrier anonyme arrivait au parquet de Versailles. Celui-ci dénonçait l'existence d'une liste des musulmans de Mantes-la-Ville, ajoutant que l'ancienne maire PS, Monique Brochot, aurait utilisé ce fichier au cours de la campagne électorale des municipales de 2014. C'était le début d'une longue enquête.

En mai 2016, une perquisition à la mairie venait confirmer l'existence de ce fameux fichier dans plusieurs ordinateurs, dont le portable d'un ex-adjoint. Selon le quotidien francilien, la liste se présente sous la forme d'un tableau avec une série de noms maghrébins et africains, accompagnés, à gauche, d'un chiffre représentant le bureau de vote de chacun des habitants et, à droite, du prénom du référent du bureau de vote concerné. (….)

D'après Le Parisien, l'audition du président de l'AMMS et des deux membres de l'association lèverait les soupçons qui pesaient contre Monique Brochot, mais des membres du parti socialiste seraient apparemment concernés. Abdelaziz El Jaouhari a réagi à l'information donnée par le Parisien en nuançant : « On a souhaité m'entendre à titre personnel car j'étais cité dans le courrier anonyme envoyé au procureur.

Aucun membre de l’AMMS n’a été convoqué et le siège de l’association n’a jamais été perquisitionné. Aucun lien n’a été établi entre moi et cette affaire, et l’AMMS ou la mosquée ne sont citées nulle part ». Néanmoins, selon nos informations, ils ont bien été auditionés et l’AMMS perquisitionnée.
Source